

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 16 novembre 2020

**DATE DE LA CONVOCATION**

06 Novembre 2020

*Nombre de conseillers en exercice :*

*36 Titulaires et 7 Suppléants*

Titulaires présents : 30

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 5

Total votants : 35

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

***Séance du 16 novembre 2020***

**L'an deux mil vingt**

**Et le 16 novembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON (Maslives), Nathalie BINVAULT, Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Mireille BIZERAY, Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON, Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative :**

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),  
Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan),  
Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury),  
Judith DUPLESSY a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),  
Dimitri BRUNEAU a donné pouvoir à Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr).

**Membres Titulaires absents ou excusés :-**

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-**

**Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.**

48\_DM9\_BG

**Objet : Décision modificative n°9 du budget général : ajustement des crédits pour le transfert de la Maison Marionneau**

Dans le prolongement de la décision modificative ci-dessus, il y a également lieu d'ajuster les crédits alloués au budget général, afin d'annuler les écritures d'achat initiales (bâtiment + frais d'actes) et de prévoir la participation du budget général au profit du budget Développement Economique pour l'équilibre général du budget.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2041512-90 : GFP de rattachement - Bâtiments et installations	0.00 €	77 100.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées</b>	<b>0.00 €</b>	<b>77 100.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-2132-020 : Immeubles de rapport	0.00 €	0.00 €	0.00 €	77 100.00 €
<b>TOTAL R 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>77 100.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>77 100.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>77 100.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>77 100.00 €</b>		<b>77 100.00 €</b>

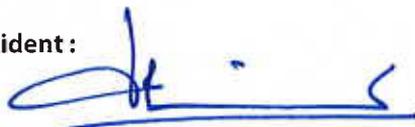
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** la décision modificative n°9 du budget général relative à l'ajustement des crédits pour le transfert de la Maison Marionneau.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

**Le Président :**

  
**Gilles CLEMENT**